



Le **8 février 1919**, naissance de l'aviation commerciale. Le premier vol reliant Paris à Londres a lieu. Le **Farman Goliath** qui assure la desserte emporte jusqu'à 10 passagers ! C'est le début du tourisme de masse favorisé par les performances de plus en plus accrues des aéronefs. Il faut néanmoins savoir que la toute première tentative eut lieu le **1<sup>er</sup> janvier 1914**, lorsqu'un certain Antony Jannus inaugura une liaison entre les villes de Saint-Petersbourg et Tampa en Floride. A l'époque, son hydravion **Benoist XIV** accueillait... deux passagers. Autant dire que le dispendieux pilote emmenait sa femme ou sa maîtresse faire du shopping dans la mangrove ! Déficiente, la ligne sera abandonnée trois mois plus tard.

## A vos méninges !

### Des ondes et des avis ?

La question revient sur le devant de la scène avec le rétropédalage de Fleur Pellerin au sujet de sa déclaration de la semaine dernière selon laquelle l'éventuelle nocivité des ondes électromagnétiques était l'objet de « *peurs irrationnelles* » de la part des Français. Elle vient en effet de déclarer aux *Échos* que le sujet était une « *inquiétude pour les concitoyens* », après que les députés verts et les associations militant pour la sécurité sanitaire dans l'utilisation des technologies sans fil (dont la plus active est « Robin des Toits ») ont manifesté leur irritation.

Les Verts viennent de déposer une proposition de loi visant à appliquer le principe de précaution aux ondes électromagnétiques auprès des députés. Cette proposition, plus qu'édulcorée par une commission, selon « Robin des Bois », a été débattue au Palais Bourdon le 31 janvier dernier. Plusieurs amendements introduits à l'initiative du PS avait au préalable entraîné la suppression du projet de loi de la disposition restreignant l'usage de la WiFi dans les crèches et les écoles. Par ailleurs, celle réclamant une étude préventive liée à l'introduction d'une nouvelle technologie d'émission des rayonnements électromagnétiques a aussi été mise à l'index.

Affaire à suivre car le débat n'en est qu'à ses débuts.



### CNN, la première.

Le Conseil National du Numérique, dont le collège a été renouvelé, a tenu vendredi 1<sup>er</sup> février sa première réunion de travail. A l'ordre du jour, sa gouvernance interne, la création de trois groupes de travail consacrés à la question de la neutralité du Net, ainsi qu'à celles de la fiscalité des entreprises et de la lutte contre la fracture numérique. Ces priorités ont été définies par Fleur Pellerin dans une lettre adressée le 29 janvier à Benoît Thieulin, Président du Conseil National du Numérique. On attend du CNN qu'il se prononce avant le 21 février sur l'opportunité d'une loi garantissant une utilisation transparente, libre et non discriminante des contenus du Net. Le gouvernement aura alors jusqu'au 28 février pour l'inscrire dans sa feuille de route du développement des activités numériques en France. Concernant l'épineuse question de la fiscalité des entreprises du Web, le CNN fondera ses réflexions sur les conclusions de rapport Collin/Collin qui préconise une taxation à l'échelle nationale et internationale, lorsque les données personnelles des internautes sont exploitées par ces dernières. Le CNN envisage également d'étendre son activité à d'autres dossiers sensibles comme l'Hadopi ou le réseau Twitter, récemment éclaboussé par l'affaire des propos antisémites dont la justice s'est saisie.

### Emplois Free, oui, non, les deux ?

Après rapport contre rapport voici rapport et rapport... L'affaire ? A peine Free Mobile lancé, Bruno Deffains, Professeur à Paris II, spécialiste des problématiques de régulation, estimait à 55 000 le nombre d'emplois supprimés du fait du choc économique provoqué. De leur côté, David Thesmar, Professeur à HEC, associé à Augustin Landier de l'école d'économie de Toulouse, ont récemment signé une étude, sur la demande de Free, concluant que cet impact serait au contraire à l'origine de la création de 60 000 emplois ! Le point sur le débat selon *Les Échos* du 08/02/2013 qui a réuni MM Deffains et Thesmar.

Pour David Thesmar, l'effet Free Mobile touche d'abord l'hôtellerie et la restauration - les Français ayant plus de moyens-, et permet, dans un second temps, à l'économie de consacrer plus de ressources à d'autres secteurs. « *La vérité, c'est que lorsque vous avez un choc concurrentiel, la production augmente, et l'emploi aussi.* »

Une hypothèse que Deffains ne conteste pas sur le fond, mais il continue à insister sur le côté préjudiciable à l'emploi à très court terme, dans le lignée de son étude sectorielle publiée en 2012. Il reconnaît aussi ne pas avoir cherché à mesurer l'impact positif de Free Mobile sur l'emploi et estime, *in fine*, que les deux approches ne sont pas contradictoires en avançant la notion de « *processus de destruction-croissance.* »

Qui a dit que l'économie était une science exacte ? Après tout, elle n'est que ce que l'on veut bien en faire ou plus exactement ce qu'on la laisse devenir.

**Sources : Les Échos, Obsession, Sciences et Avenir.**



[http://twitter.com/L\\_ADUF](http://twitter.com/L_ADUF)



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>